



DEFENDEFENDERS

East and Horn of Africa Human Rights Defenders Project

En amont des élections, l'ONU garde ses projecteurs braqués sur les droits humains au Burundi

Genève-Kampala, 27 septembre 2019 — Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU (ci-après, « Conseil ») a décidé de garder ses projecteurs braqués sur le Burundi en amont des élections clefs de 2020. Aujourd'hui, le Conseil a adopté une résolution renouvelant le mandat de la Commission d'enquête (CoI) sur le Burundi pour une année et condamnant une longue série de violations des droits humains – une décision que DefendDefenders salue.

« Alors que tous les signaux d'alerte sont au rouge, conserver une capacité étroite de surveillance de la situation des droits humains au Burundi est la bonne décision », a dit Hassan Shire, directeur exécutif de DefendDefenders. **« Une fois de plus, nous exhortons les autorités burundaises à changer de cap et à engager un dialogue avec le système onusien des droits humains, y compris la Commission d'enquête ».**

La résolution adoptée aujourd'hui à une large majorité¹ renouvelle le mandat de la CoI, qui enquête sur les violations et atteintes aux droits humains commises au Burundi, en rend compte au Conseil et transmet ses dossiers à la Cour pénale internationale (CPI) en vue de poursuites. La résolution condamne également une série de violations des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, dont certains pourraient être constitutifs de crimes contre l'humanité, appelle à la protection des défenseurs des droits humains, des membres de la société civile et des journalistes, et exhorte le Gouvernement burundais à coopérer avec la communauté internationale.

En outre, la résolution accueille avec satisfaction le travail mené par la CoI quant aux « facteurs de risques » des atrocités criminelles. Dans le rapport qu'elle a présenté au Conseil le 17 septembre 2019, la CoI a analysé des facteurs et des indicateurs de risques des atrocités, des violations et des atteintes aux droits humains, dans ce qui constitue un élément clef de prévention en amont des élections présidentielle, législative et sénatoriale prévues pour le 20 mai (pour les deux premières) et le 20 juillet 2020 (pour la dernière). Le Burundi remplit un grand nombre de ces facteurs et indicateurs de risques.

« Les facteurs de risques identifiés par la Commission sont un outil crucial et une véritable percée pour le Conseil. La communauté internationale devrait entendre le message et se tenir prête à agir », a dit Estella Kabachwezi, responsable du plaidoyer et de la recherche chez DefendDefenders. **« Les mécanismes d'enquête existants et futurs pourraient s'inspirer de l'approche en termes de 'facteurs de risques' et du travail préventif de la CoI sur le Burundi ».**

¹ 23 États ont voté en faveur de la résolution, 11 ont voté contre, et 13 se sont abstenus.



DEFENDDDEFENDERS

East and Horn of Africa Human Rights Defenders Project

Le Conseil, qui est l'organe onusien principal en charge de la promotion et de la protection des droits humains, conclut sa 42^{ème} session ordinaire le 27 septembre 2019. Il est composé de 47 Membres, élus pour un mandat de trois ans. Le Burundi figure sur le programme de travail du Conseil depuis qu'une crise politique, humanitaire et des droits humains a éclaté dans le pays en 2015, lorsque le président Nkurunziza a annoncé son intention de concourir pour un troisième mandat, en violation de l'esprit et de la lettre de l'Accord d'Arusha, qui a mis un terme à la guerre civile dans le pays. Le Conseil a établi la CoI sur le Burundi en septembre 2016.

En amont de la session, DefendDefenders a mené les efforts de la société civile, exhortant au renouvellement du mandat de la CoI. Nos demandes principales ont été explicitées dans une [lettre conjointe](#)² signée par plus de 40 ONG burundaises, régionales et internationales. Nous avons également tenu un événement en marge de la 42^{ème} session du Conseil, afin d'exprimer notre soutien à la résolution et d'attirer l'attention sur les risques associés aux élections.

— FIN —

Pour davantage d'informations, contacter :

Hassan Shire

Directeur exécutif de DefendDefenders, via HassanS@defenddefenders.org ou par téléphone au +256 772 753 753 (anglais et somali)

Estella Kabachwezi

Responsable du plaidoyer et de la recherche pour DefendDefenders, via EstellaK@defenddefenders.org ou par téléphone au +256 782 360 460 (anglais)

Nicolas Agostini

Représentant de DefendDefenders auprès des Nations Unies à Genève, via NicolasA@defenddefenders.org ou par téléphone au +41 798 134 991 (anglais et français)

² DefendDefenders *et al.*, « Il est nécessaire de renouveler le mandat de la Commission d'enquête sur le Burundi pour une année », 2 août 2019, https://defenddefenders.org/press_release/burundi-extend-coi-mandate-for-a-further-year/ (consulté le 27 septembre 2019).